



HAL
open science

Les exploitations d'élevage bovin-viande en France au début de la nouvelle PAC

Philippe Boyer, Francois Colson, Vincent Chatellier

► **To cite this version:**

Philippe Boyer, Francois Colson, Vincent Chatellier. Les exploitations d'élevage bovin-viande en France au début de la nouvelle PAC. Les agriculteurs européens face à la réforme de la PAC, Institut national de la recherche agronomique - Département d'économie et de sociologies rurales, Dec 1995, Paris, France. hal-03116851

HAL Id: hal-03116851

<https://hal.science/hal-03116851>

Submitted on 20 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE BOVIN-VIANDE EN FRANCE AU DÉBUT DE LA NOUVELLE PAC

*Philippe BOYER, DAFE-BEP
François COLSON et Vincent CHATELLIER, INRA ESR, Nantes*

En utilisant un échantillon constant sur trois ans du Réseau d'Information Comptable Agricole, les auteurs mesurent, entre 1991 et 1993, les adaptations mises en oeuvre et les évolutions des résultats économiques des 42 150 exploitations françaises de l'orientation bovine, élevage et viande. Après une approche à partir des évolutions moyennes de cette orientation, une analyse des effets différenciés est réalisée en fonction du chargement des superficies fourragères, du niveau de performance économique et du système technique de l'élevage.

Cette étude, complémentaire des enquêtes qualitatives qui sont menées par ailleurs, met en évidence plusieurs phénomènes. Le niveau moyen de chargement de l'élevage bovin-viande en France reste stable pour cette première année, puisque les agrandissements réalisés ont été contrebalancés, de façon conjoncturelle, par les anticipations visant à maximiser le potentiel de droits à primes sur les vaches allaitantes. Si les aides directes jouent un rôle déterminant dans la formation du revenu de tous les éleveurs bovin-viande, les mécanismes de la réforme de la PAC entraînent un impact différencié, favorisant les exploitations à faible chargement.

L'existence d'écart importants de performances économiques entre les exploitations bovines, qui n'est pas bouleversée par la réforme de la PAC, conduit à s'interroger sur la capacité de résistance des exploitations les plus fragiles à la baisse des prix.

Mots-clés : Politique agricole commune, exploitation agricole, élevage bovin, France

Dans le secteur de la viande bovine, l'ambition de la réforme de la PAC est de parvenir à une maîtrise des volumes de production et d'inciter à une meilleure occupation de l'espace. Les primes aux vaches allaitantes, attribuées dans le cadre de références individuelles de 1992, sont désormais modulées en fonction d'un critère de chargement de façon à privilégier les systèmes extensifs. Les aides aux bovins mâles, limitées à 90 animaux par exploitation et attribuées aux bovins de 10 et 23 mois, sont elles aussi modulées selon le chargement afin de freiner le développement d'ateliers de production intensifs de jeunes bovins. En France, dans le cadre de l'application nationale du volet communautaire agri-environnemental accompagnant la réforme, l'attribution d'une prime à l'herbe tend encore à conforter les exploitations les plus extensives en contrebalançant le poids des aides au maïs ensilage et aux céréales intra-consommées qui donnent un avantage comparatif aux systèmes intensifs, tout particulièrement dans les élevages laitiers.

A la veille de l'application des nouveaux dispositifs, toutes les simulations réalisées à partir des données du Réseau d'Information Comptable Agricole, montraient une amélioration sensible des revenus des éleveurs de bovins à l'horizon 1996 [Blogowski, Boyer, 1994]. L'incidence des baisses programmées des prix apparaissait plus que compensée par les aides nouvelles ou revalorisées et par les économies de charges (aliments concentrés), tant dans les exploitations allaitantes - leur faible chargement et leur localisation en zones défavorisées les rendant éligibles aux dispositifs en faveur de l'élevage extensif (supplément de primes bovines, primes à l'herbe) - que dans les exploitations laitières plus intensives, bénéficiaires des primes au maïs fourrage. Les simulations mettaient également en évidence l'existence d'effets

différenciés de la réforme, liés notamment à l'instauration du chargement comme critère de modulation de certaines primes [Colson, Chatellier, 1993].

Les études conduites depuis lors pour observer l'évolution des exploitations bovines les deux premières années d'application de la réforme ont d'abord visé à appréhender, au moyen d'enquêtes qualitatives, les capacités d'adaptation des éleveurs tant au processus déclaratif qu'aux nouvelles modalités d'attribution des aides. L'enquête dirigée par l'Institut de l'Élevage en 1994, auprès de 619 éleveurs montre l'impact différencié de la réforme dans trente régions agricoles et huit grandes familles de systèmes techniques. Celle réalisée par le CEMAGREF de Riom, en collaboration avec l'INRA de Theix, auprès de 35 éleveurs relevant du dispositif permanent d'observation technico-économique, a le mérite de dissocier l'impact spécifique de la réforme des évolutions tendancielles observées au cours de la dernière décennie [Lherm, Bébin, Liénard, 1994]. L'enquête de l'INRA de Nantes, réalisée par voie postale au cours de l'été 1993, auprès de 700 éleveurs de la région des Pays de Loire a surtout permis de mesurer les premières adaptations d'une région intensive où le maïs fourrage joue un rôle déterminant dans l'alimentation des animaux d'engraissement [Colson, Bordes, Chatellier, 1994].

Toutes ces études soulignent la très grande rapidité d'adaptation des éleveurs aux nouvelles règles et montrent que, du fait de la bonne tenue des cours des bovins, les évolutions de revenus observées dans le secteur de l'élevage ont été plus favorables que les simulations réalisées à structures constantes. A l'exception d'une étude régionale précise sur les adaptations, face à la réforme de la PAC, de 90 élevages de charolais de la zone centrale [Lherm, Bébin,

Liénard, 1994], aucune étude, au niveau France entière, n'a été en mesure d'identifier clairement les adaptations distinctes intervenues en fonction du niveau de chargement et de la performance économique des exploitations bovines. Pour mieux saisir l'ampleur des adaptations intervenues, il est nécessaire de prendre en compte conjointement les analyses fines reposant sur un nombre limité d'exploitations agricoles d'un bassin de production déterminé et les analyses plus globalisantes, comme celle que nous proposons, et dont la vocation principale est de faire ressortir les tendances générales d'évolutions (1) .

En utilisant un échantillon constant sur trois ans du RICA, nous proposons dans le cadre de cet article de mesurer, entre 1991 et 1993, les adaptations structurelles mises en oeuvre et les évolutions des résultats économiques pour les exploitations d'« élevage bovin, viande » (voir encadré 1). Cette étude porte sur 395 exploitations représentatives de 42 150 exploitations relevant de l'orientation « Bovin, élevage et viande » qui, pour la majorité d'entre elles, ont maintenu cette spécialisation (93 % relèvent toujours de l'OTEX 42 en 1993). Les exploitations retenues conservent donc un pôle viande bovine largement dominant (la production bovine représente, en effet, 86 % de la valeur de la production totale en 1991 et 88 % en 1993). L'utilisation de cet échantillon représentatif d'exploitations des différentes régions françaises nous conduira à tenter de valider trois hypothèses :

- Les primes nouvelles ou revalorisées, qui s'interprètent comme des subventions aux facteurs de production, renforcent la tendance à l'agrandissement en foncier et en cheptel. Le contingentement des primes bovines sur la base d'une référence nationale historique a en outre amené les éleveurs à anticiper la croissance de leur cheptel.

- Les mécanismes d'attribution des aides au secteur bovin ont un impact différencié, favorisant les exploitations à faible chargement.

- L'existence d'écarts importants de performances économiques entre les exploitations bovines, qui n'est pas bouleversée par la réforme de la PAC, conduit à s'interroger sur la capacité de résistance à la baisse des prix, des exploitations les plus fragiles.

Notre analyse s'appuiera pour cela sur les approches complémentaires suivantes : l'étude des évolutions moyennes des principales caractéristiques technico-économiques et comptables de l'OTEX « Bovin, élevage et viande » ; la mise en évidence des évolutions différenciées selon le chargement des superficies fourragères, le niveau de performance économique de l'exploitation et le système technique de l'élevage (naisseur et naisseur-engraisseur).

AGRANDISSEMENT ACCÉLÉRÉ ET FORTE AMÉLIORATION DES REVENUS

Entre 1991 et 1993, le rythme d'agrandissement des surfaces (+ 9 % en deux ans) est deux fois plus élevé que celui observé les années précédentes. La SAU moyenne des exploitations de l'orientation « bovins, élevage et viande » est passée de 60 à 65 hectares. La part des superficies fourragères qui recouvre en moyenne près de 90 % de la SAU, est restée stable au cours des trois dernières années. Du fait de leurs faibles superficies en céréales et en oléo-protéagineux, très peu d'exploitations bovines sont obligées de geler. Ainsi, contrairement aux nombreuses exploitations qui se sont agrandies pour compenser uniquement les pertes de superficies liées au gel, les unités bovines ont

bénéficié d'un accroissement de leur superficie productive (y compris en SCOP).

Le recul moyen des superficies en maïs fourrage (- 0,3 hectare), très faible en

valeur absolue, semble plus relever d'un phénomène conjoncturel (rendements obtenus, stocks déjà présents sur l'exploitation, etc...) que d'une modification profonde des techniques d'alimentation.

Tableau 1-1 : Évolution des superficies, du cheptel bovin et du chargement

OTEX 42	Moyenne par exploitation		Variation 1991-93
	1991	1993	(%)
SAU (en ha)	60	65	9%
Superficie fourragère	54	58	7%
- dont prairies	50	55	10%
- dont maïs fourrage	3	3	-10%
Céréales, oléoprotéagineux	6	7	12%
Vaches nourrices (effectif moyen)	39	42	8%
Génisses > 1 an (effectif moyen)	21	24	14%
Bovins mâles > 1 an (effectif moyen)	9	8	-11%
UGB herbivores (effectif moyen)	67	70	4%
Chargement herbivore	1,24	1,21	-3%

Sources RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP ; INRA Nantes

La décision communautaire visant à instaurer une référence de droits à primes pour les vaches allaitantes sur la base de l'année 1992, alors que cette année était encore inachevée, a encouragé les éleveurs à accroître leur cheptel de vaches allaitantes, qui est passé de 39 à 42 têtes entre 1991 et 1993. L'accroissement moyen du cheptel herbivore (+ 4 % en UGB) masque néanmoins une diminution des bovins mâles, correspondant essentiellement à la réduction du nombre de taurrillons dans les élevages intensifs de type naisseur-engraisseur de l'Ouest de la France. Bon nombre de ces élevages ont choisi de privilégier l'accroissement du troupeau allaitant pour s'orienter vers des systèmes sans achat de broutards. Du fait de l'augmentation rapide des surfaces fourragères, le chargement moyen diminue

légèrement sur la période (- 0,03 UGB par hectare de SFP). Seules 15 % des exploitations ne peuvent prétendre aux compléments d'aides à l'extensification, c'est à dire celles pour lesquelles le facteur de densité est supérieur à 1,4 UGB PAC par ha de SFP.

Une amélioration de la productivité du cheptel

L'agrandissement des structures d'exploitation (SAU et cheptel), l'augmentation des productions physiques unitaires (à l'hectare et à l'UGB) et l'évolution favorable des prix concourent à la progression du produit par exploitation. Le produit (2) passe, en effet, de 280 000 F à 319 100 F soit une progression de 12 %.

La baisse programmée des prix institutionnels de la viande bovine ne s'est pas encore répercutée sur les prix de vente. Ces derniers sont même en augmentation par rapport à 1991 et l'indice moyen du prix de l'ensemble des livraisons des exploitations étudiées (tous produits agricoles confondus) est de 101% sur la période 1991-93 (voir encadré 1). La production en volume enregistre une progression de 11 % environ, que l'on peut analyser comme résultant de l'agrandissement de 8 % de la SAU "pro-

ductive" (déduction faite du gel des terres) et de l'augmentation de 3 % de la production moyenne en volume de l'hectare "productif". En négligeant les spéculations secondaires de ces exploitations, deux variables déterminent le volume produit par hectare : le chargement et la production par UGB. Le chargement moyen ne diminuant que très légèrement, il semble donc que c'est l'augmentation de la production de viande par UGB qui est à l'origine de l'augmentation de la production par hectare.

Tableau 1-2 : Évolution des produits et des charges

OTEX 42	Moyenne par exploitation (F)		Variation 1991-93
	1991	1993	(%)
Produits	285 000	319 100	12%
Consommations intermédiaires	149 600	153 300	2%
Charges culturales	41 000	38 900	-5%
- dont engrais	22 300	19 400	-13%
Aliments concentrés	34 100	32 900	-4%
Taxes et impôts fonciers	3 800	3 900	3%
Loyers et fermages	22 300	24 900	12%

Sources : RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP ; INRA Nantes

Les consommations intermédiaires totales progressent de 2 %, sous l'effet notamment des agrandissements. En effet, le coût moyen du fermage par exploitation a augmenté de 12 % et les taxes et impôts fonciers de 3 %. Les charges culturales (engrais, travaux par tiers) diminuent en moyenne de 5 % malgré l'augmentation de la surface productive. Ceci résulte principalement d'un effort de réduction en volume dans la consommation des intrants mais aussi d'une diminution de leur prix, comme l'indique les Comptes de l'Agriculture (engrais). Ces tendances de limitation des charges qui apparaissent depuis trois ou quatre ans demeurent néanmoins fragiles. Elles ne doivent pas

s'interpréter comme une volonté collective, clairement affirmée et durable de tendre vers des systèmes techniques plus économes.

Les charges liées à l'achat d'aliments concentrés (intra-consommations exclues) diminuent sensiblement malgré la croissance du cheptel, du fait notamment de la réduction du prix institutionnel des céréales. En attribuant des aides sur les superficies végétales destinées à l'intra-consommation, alors qu'elles ne subissent pas la baisse des prix, les éleveurs ont été de plus encouragés à valoriser la production céréalière de l'exploitation et à se détourner de l'utilisation d'aliments concentrés achetés.

Une augmentation des aides directes

Sur la période étudiée, on assiste à une augmentation généralisée des aides directes et à une nouvelle hiérarchie des niveaux d'aides entre exploitations et entre régions. Le montant moyen des aides directes par exploitation passe de 55 900 F à 85 300 F soit une progression de 29 400 F. Malgré cette forte augmentation en valeur absolue, le poids des aides directes dans la formation de l'EBE s'est stabilisé autour de 40 % en 1991 et 1993, du fait de l'amélioration des performances économiques.

Les deux tiers de ces aides directes sont constitués par des aides spécifiques au secteur bovin. Les indemnités compensatoires de handicaps voient leur poids relatif diminuer. Les aides sur la SCOP, inexistantes en 1991, représentent déjà près de 10 000 F

par exploitation en 1993 et leur montant augmentera dans les deux campagnes suivantes. Ces dernières confortent les systèmes d'alimentation à base de céréales intra-consommées, dont la superficie moyenne s'accroît sur la période étudiée.

Pour les exploitations spécialisées en viande bovine, la réglementation de la PAC, par la souplesse qu'elle autorise quant à l'affectation des superficies en maïs fourrage et en céréales intra-consommées, permet également de conforter une conduite extensive des troupeaux allaitants. En effet, pour maximiser les aides, les éleveurs ont très souvent intérêt à déclarer le maïs fourrage dans la SCOP et à reprendre, le cas échéant, quelques hectares de prairies de façon à réduire le chargement en deçà des seuils conditionnant l'octroi des primes bovines (primes à l'herbe et complément d'aides à l'extensification).

Tableau 1-3 : Évolution des résultats économiques

OTEX 42	Moyenne par exploitation (F)		Variation 1991-93 (%)
	1991	1993	
Aides directes	55 900	85 300	53%
- dont aides bovines	31 700	54 300	71%
- dont ICH	8 800	10 400	19%
- dont aides cultures	400	9 900	* 24
EBE	146 900	203 100	38%
Revenu disponible	85 600	142 800	67%
Prélèvements privés	80 900	103 500	28%
Autofinancement net	4 700	39 300	* 7

Sources : RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP ; INRA Nantes

Sous l'effet de l'augmentation du produit et des aides directes, l'excédent brut d'exploitation progresse en moyenne de 38 % sur l'ensemble des exploitations de l'orientation « Bovins, élevage et viande » en passant de

146 900 F en 1991 à 203 100 F en 1993. Du fait des adaptations mises en oeuvre et du maintien des cours de la viande bovine, ces résultats sont meilleurs que ceux qui avaient été simulés avant la réforme.

Bien que la rentabilité des élevages ait été améliorée, les investissements nets (hors achats d'animaux) sont restés stables sur la période étudiée (environ 55 000 F par exploitation). Les éleveurs ont mobilisé leur trésorerie pour, en priorité, accroître leur cheptel et sont restés relativement prudents dans les autres investissements en immobilisations corporelles (bâtiments, matériels). L'amélioration de l'EBE, cumulée à cette situation d'attentisme en matière d'investissements, a entraîné un accroissement substantiel du revenu disponible, qui est passé en moyenne de 85 600 F à 142 800 F. De ce fait, les éleveurs ont eu la possibilité de recourir à des niveaux plus élevés de prélèvements privés et ils ont vu leur autofinancement net s'améliorer.

Ces résultats moyens masquent une assez forte disparité puisqu'une exploitation sur cinq a connu une évolution défavorable de son EBE et une exploitation sur quatre enregistre une hausse supérieure à 75 %. Outre certains facteurs conjoncturels, ces trajectoires différenciées s'expliquent surtout par le niveau initial de performance économique, par le poids relatif entre les productions animales et végétales et par la position des exploitations à l'égard des seuils de gel et de chargement.

UNE CONSOLIDATION DES SYSTÈMES LES PLUS EXTENSIFS

Le seuil de 3,5 UGB par hectare, plafonnant en 1993 le nombre d'animaux primables, a été peu contraignant, la plu-

part des exploitations se situant en deçà de ce niveau de densité. L'abaissement du seuil à 2 UGB par hectare, tel que prévu en 1995, ne devrait également concerner que peu d'exploitations : en 1993, 5 % seulement des exploitations étudiées dépassent ce seuil. En outre, 85 % des élevages spécialisés dans la production de viande bovine (et 70 % du cheptel) se situent déjà en deçà du seuil de 1,4 UGB par hectare, et ont pu bénéficier des suppléments de primes prévus dans ce cas, sans être incitées à diminuer leur chargement.

Pour mesurer les évolutions du chargement des élevages, les exploitations ont été réparties en quatre classes de chargement herbivore sur la base des données de 1991 et de 1993. Sur l'ensemble des exploitations de l'OTEX, une moitié a connu une hausse de chargement et une autre moitié a enregistré une baisse. Dans les deux sens, l'amplitude de la variation du chargement reste très faible en moyenne nationale (inférieure à 0,5 dans 90 % des cas) et peut difficilement être interprétée comme une nette orientation des systèmes vers des stratégies plus intensives ou plus extensives.

Les différents niveaux de variation de chargement entre 1991 et 1996 regroupent des effectifs équivalents d'exploitations dans chaque classe de chargement initial. Ces évolutions semblent donc surtout refléter la diversité des possibilités d'agrandissement des superficies fourragères, face à une tendance générale à l'accroissement des troupeaux (3).

Tableau 1-4 : Répartition des exploitations selon les variations de chargements 1991 et 1993

Variation de chargement entre 1991 et 1993	Classes de chargement 1991				Ensemble
	1 <	1 - 1,5	1,5 - 2	> 2	
Baisse de plus de 0,5	0	200	800	800	1 800
Baisse entre 0 et 0,5	3 700	10 300	3 900	1 000	18 900
Hausse de 0 à 0,5	4 800	10 300	2 700	1 300	19 100
Hausse de plus de 0,5	0	500	1 100	0	1 600
Ensemble	8 500	21 300	8 500	3 100	41 400

Sources RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP, INRA Nantes

L'agrandissement en surface est en moyenne de cinq hectares, pour toutes les classes de chargement. Il correspond en fait à des rythmes de croissance d'autant plus rapides que le chargement était élevé en 1991 (de 7 % à 13 %). Dans le même temps, l'évolution du cheptel herbivore confirme la tendance à la diminution du chargement pour les exploitations

les plus intensives. Entre 1991 et 1993, le cheptel moyen de vaches allaitantes augmente dans toutes les classes de chargement. Cette augmentation ne se fait au détriment de l'engraissement de bovins mâles ou des génisses que pour les unités les plus intensives, qui enregistrent un recul de leur cheptel total d'UGB herbivores de 6 %.

Tableau 1-5 : Évolution de la SAU et du cheptel selon le niveau de chargement 1991

OTEX 42	Classes de chargement 1991			
	1 <	1 - 1,5	1,5 - 2	> 2
SAU 1991 (ha)	73	64	49	42
Variation 93 / 91 (en %)	7%	8%	10%	13%
UGB herbivores 1991	54	71	73	81
Variation 93 / 91 (en %)	11%	4%	4%	-6%
Vaches allaitantes 1991	36	41	40	38
Variation 93 / 91 (en %)	5%	7%	7%	8%

Sources RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP, INRA Nantes

L'analyse des résultats économiques des exploitations en fonction de leur classe de chargement met en évidence des rythmes différents de croissance de la production. L'écart du produit total (hors achats d'animaux, intra-consommations et subventions) qui va de 199 000 F à 401 000 F entre les deux classes extrêmes de chargement pour l'année 1991, est réduit en

1993. Les unités les plus intensives enregistrent un recul de leur produit de 3 % sous l'effet de la diminution de leur cheptel d'UGB herbivores. Les élevages les plus extensifs connaissent, en revanche, une augmentation de leurs produits de 23 %, ce qui peut s'expliquer par l'augmentation du cheptel et par de meilleurs prix de vente des animaux.

Tableau 1-6 : Évolution des résultats économiques et des aides selon le chargement 1991

OTEX 42 (en milliers de F / exploitation)	Classes de chargement 1991			
	1 <	1 - 1,5	1,5 - 2	> 2
Produits 1991	199	279	347	401
Variation 93 / 91 (en %)	23%	15%	7%	-3%
Charges d'exploit. 1991	146	188	234	283
Variation 93 / 91 (en %)	5%	6%	4%	-6%
Aides directes 1991	53	57	58	63
Variation 93 / 91 (en %)	57%	57%	38%	41%
EBE 1991	107	148	172	181
Variation 93 / 91 (en %)	65%	43%	21%	17%

Sources : RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP, INRA Nantes

L'augmentation des charges étant moins forte que celle des produits et des aides, l'EBE augmente pour toutes les classes de chargement. Néanmoins, comme le laissent prévoir les simulations à structures constantes, la réforme de la PAC va dans le sens d'un rééquilibrage des revenus en faveur des élevages les plus extensifs. Ainsi, l'amélioration de l'EBE pour les unités ayant un chargement inférieur à un UGB herbivore par hectare de SFP est de 65 % soit près de 70 000 F par exploitation. Celles-ci conservent cependant des niveaux moyens de revenus plus faibles que ceux des unités plus intensives.

En 1991, le montant total des aides directes par exploitation varie peu en fonction des niveaux de chargement et dépend en fait fortement de la dimension du cheptel. Cette liaison entre volume de production et volume d'aides n'est qu'atténuée, via les mesures en faveur des zones défavori-

sées et des élevages plus extensifs. Au terme de la première année d'application de la réforme, le niveau des primes bovines rapportées à l'UGB progresse nettement moins dans les exploitations à haut chargement, car elles ne sont pas éligibles au complément d'aides à l'extensification et à la prime pour les superficies en prairies. Du fait de leur assolement moins herbager (maïs fourrage et céréales), elles bénéficient par contre plus largement des primes "végétales" instaurées par la nouvelle PAC.

L'analyse de la répartition des aides totales montre un montant par hectare croissant quand le chargement augmente. Ce mécanisme s'explique par la place des aides SCOP dans les exploitations les plus intensives (20 % du total des aides de ce groupe) et par la faible incidence du plafonnement des aides en fonction du chargement, les exploitations françaises intensives étant encore souvent en deçà du seuil fixé.

Tableau 1-7 : Répartition des aides directes en 1993 selon le chargement

OTEX 42 (en milliers de F / exploitation)	Classes de chargement 1991				Total
	1 <	1 - 1,5	1,5 - 2	> 2	
Aides directes totales	83	90	80	89	85
/ hectare de SAU	1,07	1,31	1,5	1,85	1,31
/ UGB herbivore	1,39	1,22	1,06	1,17	1,2

Sources : RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP ; INRA Nantes

A la fin de la période transitoire de la PAC, la discussion à venir sur la pérennité des aides conduira à se poser la question de leurs significations économiques et par conséquent de leur mode de répartition. Si ces aides doivent être justifiées à l'avenir par la nécessité de rémunérer les aménités offertes par l'élevage à la société (occupation de l'espace, entretien du paysage), le montant perçu par exploitation devra davantage dépendre du service fourni que de la seule dimension du troupeau. S'il s'agit par contre de garantir le revenu agricole contre les effets de baisse de prix ou de dimension économique insuffisante, les aides devront varier en conséquence et non plus rester constantes par tête de bétail. Il paraît cependant très difficile, dans la pratique, d'opérer une telle distinction.

UNE ATTÉNUATION DES ÉCARTS DE REVENUS ENTRE EXPLOITATIONS

Comme le prévoyaient les simulations à structure et productivité constantes,

la réforme de la PAC contribue à un certain rééquilibrage des revenus en faveur des exploitations dégageant les revenus initiaux les plus faibles. Les capacités d'adaptation des exploitations demeurent néanmoins, comme nous proposons de le voir dans ce paragraphe, d'autant plus importantes que le niveau de performance économique initial était élevé. Pour évaluer la performance économique en évitant d'y intégrer les premiers effets de la réforme de la PAC, nous avons déterminé cinq classes de performance économique sur la base d'un échantillon constant 1990, 1991 et 1992 (voir encadré 2).

Dans toutes les classes de performance économique, la superficie agricole utile moyenne des exploitations augmente de façon quasi identique (4 à 6 ha) entre 1991 et 1993, les superficies fourragères et les superficies céréalières bénéficient proportionnellement autant de cet accroissement global de surface.

Tableau 1-8 : SAU, cheptel et chargement selon la performance économique

OTEX 42	Classes de performance économique				
	1	2	3	4	5
Nombre d'exploitations	6 300	6 600	7 100	7 700	7 200
SAU 1991 (ha)	56	60	55	67	63
Variation 93 / 91 (en %)	11%	6%	9%	8%	10%
UGB herbivores 1991	62	63	58	77	76
Variation 93 / 91 (en %)	-3%	-2%	3%	6%	10%
Vaches allaitantes	33	37	37	46	40
Variation 93 / 91 (en %)	3%	3%	5%	7%	13%
Chargement herbivore 91	1,27	1,17	1,16	1,23	1,34
Variation 93 / 91 (en %)	-9%	-5%	-4%	-1%	3%

Sources : RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP, INRA Nantes

Par contre, l'évolution du cheptel est très contrastée. Il augmente dans les classes d'exploitations performantes et diminue dans celles à faible efficacité économique, où la décapitalisation permet de faire face à des situations dégradées de trésorerie. Le nombre de vaches allaitantes augmente dans toutes les classes, mais cette progression est assez faible pour les exploitations les moins performantes (une vache allaitante de plus) et particulièrement forte pour les plus performantes (cinq vaches allaitantes de plus, soit une croissance du cheptel reproducteur de 10 %). Pour cette première période d'application de la réforme, l'évo-

lution du chargement herbivore est aussi dépendant des niveaux de performance économique. Il diminue rapidement dans les exploitations en difficulté mais continue de croître (pour assurer la capitalisation des droits aux primes de vaches allaitantes) dans les exploitations ayant les meilleurs résultats.

Les fortes disparités de résultats ne sont pas liées à l'âge du chef d'exploitation ni à son niveau de formation. Elles proviennent de l'effet conjoint des écarts d'efficacité technique, de productivité du travail et de poids du service de la dette (frais financiers et remboursement du capital).

Tableau 1-9 : Évolution des résultats et des aides selon la performance économique

OTEX 42 (en milliers de F)	Classes de performance économique				
	1	2	3	4	5
Produits 1991	234	238	247	319	354
Variation 93 / 91 (en %)	8%	18%	10%	10%	9%
EBE 1991	96	114	138	172	189
Variation 93 / 91 (en %)	67%	52%	36%	29%	32%
Aides directes 1991	59	50	52	62	56
Variation 93 / 91 (en %)	37%	52%	64%	42%	69%
Résultat courant 1991	27	48	73	101	118
Variation 93 / 91 (en %)	243%	132%	69%	49%	50%

Sources : RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP, INRA Nantes

La progression des cours de la viande bovine entre 1991 et 1993 et les premières adaptations mises en oeuvre (agrandissement, croissance du cheptel) ont contribué à une élévation de la production totale hors aides, quel que soit le niveau de performance économique. L'amélioration des résultats économiques entre 1991 et 1993 concerne toutes les classes, mais elle est proportionnellement plus forte dans les exploitations ayant les niveaux de revenus initiaux les plus faibles, du fait d'une amélioration significative de leur performance économique (baisse des charges et forte augmentation des produits).

Dans toutes les classes de performance économique, les aides directes jouaient, déjà avant la réforme de la PAC, un rôle déterminant dans la formation du revenu des élevages de bovins. Avec la réforme, le montant moyen des aides directes par exploitation a progressé dans toutes les classes, mais la forte amélioration des résultats économiques entre 1991 et 1993 conduit à ce que le poids de ces aides dans l'EBE a été relativement contenu. En 1993, ces aides directes représentent 80 000 F par

exploitation dans la classe 1 (soit 50 % de l'EBE) et 97 000 F dans la classe 5 (soit 40 % de l'EBE).

Les disparités de performances entre exploitations, qui semblent atténuées par le poids croissant des aides dans les recettes d'exploitation, soulignent également la grande sensibilité des exploitations à résultats médiocres, face à une baisse des prix, telle qu'elle se manifeste en 1995 sur le marché de la viande bovine.

LES SYSTÈMES DE PRODUCTION ALLAITANTS

Les 42 150 exploitations de l'OTEX « Bovin, élevage et viande » regroupent principalement des élevages de type naisseur (21 000), naisseur-engraisseur (19 900) et dans une plus faible proportion des élevages de veaux de batterie et de taurillons spécialisés pour lesquels une analyse est difficile compte tenu de la faiblesse de leur échantillon (4). L'étude comparée des systèmes naisseur et naisseur-engraisseur permet de confirmer certains résultats des enquêtes menées par l'Institut de l'Élevage.

Tableau 1-10 : Évolution des superficies et du cheptel bovin le système technique

OTEX 42	Naisseur		Naisseur-Engraisseur	
	1991	% 93 / 91	1991	% 93 / 91
SAU (ha)	58	7%	64	10%
Superficie fourragère	54	7%	58	8%
Maïs fourrage	2	-10%	5	-9%
Vaches nourrices (*)	38	4%	42	10%
Bovins mâles de 1 à 2 ans	0,5	ns	13	-20%
Bovins mâles > 2 ans	1,7	0%	3	10%
Veaux de moins d'un an	24	13%	35	7%
UGB herbivores	57	5%	79	4%
Chargement herbivore	1,09	-2%	1,37	-4%

(*) Les animaux sont exprimés en effectif moyen

Sources : RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP ; INRA Nantes

La croissance des superficies, qui a été plus importante pour le système naisseur-engraisseur (+ 10 %) que pour le système naisseur (+ 7 %), a pour l'essentiel été consacrée, dans les deux cas, aux superficies en herbe, l'augmentation de la SCOP étant très limitée (1,5 ha pour les naisseurs-engraisseurs et 0,5 ha pour les naisseurs).

L'évolution comparable du nombre d'UGB herbivores recouvre, en fait, des stratégies très différentes selon les deux systèmes. Les naisseurs-engraisseurs ont privilégié la croissance du troupeau de vaches allaitantes (+ 10 %) au détriment des jeunes bovins (- 20 %). Cette stratégie leur a permis de bien tirer partie des nouvelles règles d'octroi et de modulation des aides. Les naisseurs spécialisés paraissent avoir conservé plus longtemps leurs brou-

tards afin d'obtenir la prime aux bovins mâles de 10 mois, comme en témoigne l'accroissement, entre 1991 et 1993 de l'effectif moyen annuel des veaux de moins d'un an. Par contre, l'effectif de vaches allaitantes a progressé plus faiblement, peut-être du fait de contraintes financières limitant la capitalisation en cheptel de souche.

La seconde prime aux bovins mâles (à 23 mois) ne semble pas avoir contribué au développement de la production de boeufs dans les exploitations du système naisseur-engraisseur (5). La baisse du chargement, qui concerne les deux systèmes est plus rapide pour les naisseurs-engraisseurs, qui avaient un chargement herbivore un quart plus élevé que celui des exploitations du système naisseur.

Tableau 1-11 : Évolution des résultats économiques selon le système technique

OTEX 42 (en milliers de F)	Naisseur		Naisseur-Engraisseur	
	1991	% 93 / 91	1991	% 93 / 91
Produits	224	16%	346	10%
Produits / ha de SAU	3,86	9%	5,4	0%
Charges d'exploitation	152	7%	239	2%
Charges d'exploitation / ha	2,6	0%	3,73	-8%
EBE	125	40%	169	38%
Aides directes totales	53	49%	62	55%
Aides / ha de SAU	0,9	39%	0,96	42%
Aides / UGB	0,92	41%	0,77	51%

Sources RICA France constant 91-93 / étude DAFE-BEP, INRA Nantes

Les stratégies des éleveurs se retrouvent dans leurs comptes de résultats. Les groupes naisseurs et naisseurs-engraisseurs enregistrent à peu près la même augmentation relative d'EBE, les premiers en augmentant la production par hectare tout en contenant la progression des charges, les

seconds en diminuant les charges à l'hectare plutôt qu'en augmentant la production par unité de surface. La progression des aides ramenées à l'hectare est identique dans les deux cas, alors que ramenée à l'UGB, elle est plus forte pour les naisseurs-engraisseurs.

CONCLUSION

Les simulations à structures constantes des effets de la réforme de la PAC en élevage bovin montraient que la pression à l'adaptation, au moins à court terme, était relativement faible. En effet, à eux seuls et avant toute réaction des exploitants, les nouveaux dispositifs amélioreraient déjà sensiblement les revenus des éleveurs (à l'inverse des systèmes de grandes cultures). L'analyse de la première année de mise en oeuvre de la réforme montre comment le nouveau régime d'aides directes a conforté, et peut-être amplifié, les tendances antérieures à l'agrandissement en surface et en cheptel. En élevage bovin-viande, les revenus initiaux sont en général nettement plus faibles que ceux des autres orientations et l'accroissement des niveaux unitaires de production (à l'hectare et à l'UGB) rencontre des limites techniques ainsi, l'agrandissement reste, lorsqu'il est financièrement possible, la voie privilégiée d'amélioration du revenu. La revalorisation des primes assises sur le cheptel, l'irruption d'aides à l'hectare (prime à l'herbe, céréales) et de règles de modulation favorables aux faibles chargements ont renforcé l'intérêt économique de l'agrandissement. De plus, la perspective d'une future baisse de prix des bovins (celle prévue en 1993 ne s'est pas réalisée), alliée au contingentement national des aides, ont certainement incité les éleveurs à accélérer la croissance de leur cheptel afin d'accroître leur référence en droits à primes. A cet égard, le mode de gestion de la mobilité de ces droits à primes deviendra, à l'avenir, un élément déterminant de la restructuration de l'élevage et du renouvellement des exploitants.

Le seuil de chargement en vigueur pour écrier les primes bovines n'est pas réellement contraignant en 1993. Les seuils d'accès aux compléments de primes à l'ex-

tensification et à la prime à l'herbe influent, en revanche, davantage sur le comportement des éleveurs. Dans les 15 % d'exploitations qui dépassent ce seuil, l'augmentation des montants unitaires des primes a compensé la réduction des effectifs primés. Les exploitations à chargement élevé, notamment celles du système naisseur-engraisseur de l'Ouest de la France, sont privées de ces aides, mais bénéficient largement des primes compensatrices aux grandes cultures (maïs ensilage). Il en résulte un certain équilibre entre les avantages perçus par les systèmes "intensifs" et "extensifs". La possibilité de tirer un meilleur parti du système d'aides dépend donc souvent, de la possibilité d'adapter en conséquence le système fourrager, en arbitrant au mieux entre les primes bovines et les aides aux cultures fourragères, tout en adoptant la tactique déclarative appropriée.

Quelles que soient les performances techniques et économiques des exploitations, une fraction accrue du revenu est désormais constituée par les aides, et cette proportion devrait s'accroître encore lorsque surviendront les baisses de prix prévues. Ceci pose donc, avec davantage d'acuité, la question de la signification économique et sociale de ce mode de soutien des revenus. Certaines analyses reprochent aux aides actuelles d'être insuffisamment découplées : dans cette optique, si des versements de la collectivité en faveur de certains agriculteurs sont socialement souhaitables, eu égard à leurs faibles revenus, ces subsides devraient prendre la forme de transferts forfaitaires, sans incidence sur le comportement des producteurs, lequel ne doit être déterminé que par les prix de marché. Toujours dans cette optique, seules les externalités positives susceptibles d'être fournies par l'élevage (entretien du paysage, maintien d'une emprise humaine en zones difficiles) justifient, faute de marché,

le versement d'aides directes. Celle-ci doivent alors être assises sur les aménités produites, et non pas couplées aux capacités de production agricole. Avec la modulation des primes en fonction du chargement et la prime à l'herbe, le système actuel ne correspond que partiellement à cette perspective.

Cette conception d'un mode de soutien davantage différencié, fondé sur la distinction des fonctions attendues de l'agriculture, paraît cependant problématique. En déniait la dimension productive de certaines agricultures locales (auxquelles on ne reconnaîtrait qu'un rôle social ou environnemental), on risquerait de remettre en cause les solidarités de filières établies de longue date entre régions (bassin naisseur extensif et zones d'engraissement) et d'oublier que la production de paysage est difficilement dissociable de l'activité agricole. Le futur contrat entre les éleveurs et la société tiendra donc compte de la complémentarité de ces deux

fonctions, qui jouera un rôle de plus en plus important, tant dans la formation du revenu des exploitants que dans l'organisation des systèmes d'élevage allaitants.

Au delà des adaptations propres aux exploitations agricoles, le secteur de la viande bovine a connu de profonds bouleversements depuis 1992. La maîtrise des marchés est effective, avec un recul de la production communautaire de 9 % et un abaissement des stocks d'intervention (80 000 tonnes en septembre 1995 contre un million de tonnes au début de la réforme). Parallèlement, la consommation de viande rouge s'est fortement détériorée (- 8% en France et - 4,5 % en Europe au cours de ces deux dernières années) au profit des viandes blanches. La baisse actuelle du prix de la viande bovine, qui se trouve accentuée par les distorsions monétaires entre les États membres, pénalise les éleveurs français. L'évolution des prix constitue le principal facteur d'incertitude des adaptations à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- BENOIT (P.), LAIGNEL (G.), LIÉNARD (G.), 1994 — Fragilité des élevages ovins face à la baisse des prix. Exemples du Montmorillonnais et du Massif Central Nord, *Actes et Communications* n°10, Paris, INRA, pp 145-165.
- BIRNBAUM (D.), 1995 — La réforme de la PAC, deux ans après, *Chambres d'Agriculture*, n°835, APCA - Paris, juillet, 4 p.
- BLOGOWSKI (A.), BOYER (PH.), 1994 — La réforme de la PAC : quels effets sur les revenus ? *Agreste - Données chiffrées* n°55, mars.
- BLOGOWSKI (A.), HAIRY (D.), 1994 — Les effets de la réforme de la PAC sur les concours publics à l'agriculture, *Académie d'Agriculture de France*, Paris, janvier, 10 p.
- BOUTTIE (E.), 1993 — Les enjeux de la réforme de la PAC dans le secteur de la viande bovine, *Productions Animales*, INRA, décembre, pp. 358 - 362.
- BUTAULT (J.P.), DESBROSSES (B.), 1993 — Situation économique des éleveurs de bovins et réforme de la PAC, colloque de la SFER, Montpellier, 13 et 14 mai 1993, 17 p.
- CAVAILHÈS (J.), 1993 — Entre réforme de la PAC et entretien du territoire : quelles perspectives économiques pour les systèmes d'élevage bovin extensifs ?, *Productions Animales*, INRA, décembre, pp 366 - 374.
- CEMAGREF, 1994 — Adaptation des exploitations productrices de viande bovine à la réforme de la PAC, rapport d'étude, convention CEMAGREF - ministère de l'Agriculture (DPE), Clermont Ferrand, mai, 46 p.
- COLSON (F.), BORDES (N.), CHATELLIER (V.), 1994 — L'adaptation des exploitations bovines des pays de la Loire à la réforme de la PAC : enquête auprès de 700 éleveurs, *Actes et Communications* n°12, Paris, INRA, pp 223-244.
- COLSON (F.), CHATELLIER (V.), 1995 — Les différences de performance économique entre les exploitations agricoles françaises : méthode d'analyse, caractérisation et simulation des effets différenciés de la réforme de la PAC, convention INRA - Nantes et DAFE, février, 105 p.
- COLSON (F.), CHATELLIER (V.), 1995 — Les exploitations bovines françaises face à la réforme de la PAC : entre occupation du territoire et performance économique, *Chambres d'Agriculture*, n°831, APCA - Paris, mars, pp 25-37.
- COLSON (F.), CHATELLIER (V.), ULMANN (L.), 1995 — Réforme de la PAC et répartition des paiements directs aux exploitations agricoles, *Économie Rurale* n°227, Paris, mai-juin, 11 p.
- COMMISSION DES COMPTES DE L'AGRICULTURE, 1994 — Les comptes de l'agriculture française de 1994, in *Agreste - Analyses et études* n°32, Paris, ministère de l'Agriculture, SCEES, 205 p.
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1992 — La réforme de la PAC et les productions bovines (lait et viande) et ovines, Paris, juin, 25 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1995 — Impact de la réforme de la PAC sur les systèmes d'élevage, *Dossier du GEB n°237-238*, mai-juin, Paris, 54 p.

LHERM (M.), BÉBIN (D.), LIÉNARD (G.), 1994 — Élevages allaitants charolais des

zones herbagères face à la réforme de la PAC : proposition d'une typologie d'adaptations et premiers résultats 1993 *Productions Animales*, INRA, décembre, pp 343-357.

1 : Sources et méthodes

La population étudiée est issue d'un échantillon constant, extrait du Réseau d'information comptable agricole (RICA) et constitué par les exploitations pérennes sur la période 1991-1993. Le RICA est un échantillon de comptabilités d'exploitations "professionnelles" existant en France, comme dans les onze autres pays de l'Union Européenne. Réalisé par l'INSEE et le SCEES (Service central des études et des enquêtes statistiques) du ministère de l'Agriculture, le RICA assure une bonne représentation de l'activité bovine française. Il totalise 3,3 millions de vaches allaitantes et 5,1 millions de vaches laitières (respectivement 3,7 et 5,3 millions dans l'enquête de structure de 1990). De même, il permet d'analyser avec précision la répartition de la superficie agricole utile de 24,9 millions d'hectares (28,1 millions d'hectares pour l'enquête de structure). Les limites de l'échantillon RICA tiennent au fait que les exploitations agricoles de très petite taille (inférieures à 12 ha équivalent blé) ne sont pas enquêtées et que certaines populations sont insuffisamment représentées pour être segmentées.

L'échantillon étudié comprend 395 individus, représentatifs, après extrapolation, de 42 150 exploitations de l'orientation « Bovin, élevage et viande » de 1991. Ces exploitations réalisent en 1993, un tiers de la production de bovins de l'ensemble des exploitations "professionnelles" du RICA. L'extrapolation est fondée sur le mode de constitution du RICA, échantillon stratifié selon l'OTEX, la dimension économique et la région d'appartenance des exploitations. Chaque individu du RICA relevant d'une strate donnée est pondéré par l'inverse du taux de sondage de la strate, l'univers de référence étant celui de l'enquête "structures" du SCEES de 1993.

Outre les données comptables et technico-économiques directement accessibles, l'analyse utilise certaines variables calculées pour la circonstance. Il s'agit notamment des "volumes" de produits bovins en 1993 exprimés aux prix de 1991. Les déflateurs utilisés (rapport du prix 1991 au prix 1993) sont propres à chaque exploitation, les prix étant calculés en rapportant la valeur de ses ventes aux quantités vendues. Pour le produit bovin, la précision de la séparation en volume et en prix ainsi obtenue est toutefois limitée par la nomenclature des productions bovines utilisée dans le RICA, du fait des effets d'agrégation qui peuvent en résulter. Ce biais s'accroît lorsqu'on tente de calculer ainsi le volume de l'ensemble de la production (élevage et autres) de l'exploitation, certains agrégats constitutifs n'étant pas « renseignés » en quantité dans le RICA.

2 : La typologie des classes de performances économiques

Quatre critères ont été retenus pour apprécier la performance économique : (1) le revenu par travailleur familial (RNE / UTAF); (2) l'efficacité productive, qui rapporte la valeur ajoutée brute au produit brut (VAB / PB) ; (3) La capacité à faire face au service de la dette (frais financiers et remboursement du capital des emprunts), mesurée par le ratio service de la dette sur excédent brut d'exploitation (SD / EBE) ; (4) La capacité à autofinancer de nouveaux investissements, égale à la valeur de l'autofinancement net (EBE - service de la dette - prélèvements familiaux - charges sociales) rapportée à l'actif total (AFN / TB).

Pour chacun des quatre indicateurs, la position d'une entreprise par rapport à la médiane de l'OTEX permet d'apprécier sa performance relative. Une observation sur plusieurs années (1990, 1991, 1992), à partir de la moyenne des ratios sur trois exercices comptables atténue les effets conjoncturels (climatiques, techniques, économiques) pour mieux mettre en évidence les différences de résultats liées à la structure et à la qualification professionnelle du chef d'exploitation.

Chaque exploitation (j) obtient une note (N_j) correspondant à la somme des notes (n_{ij}) caractérisant l'exploitation (j) par rapport à la médiane (M) de chacun des quatre ratios (r_i). La note est égale à zéro quand la position de l'entreprise est défavorable ($n_{ij} = 0$ si $r_{ij} \leq M r_i$) et égale à un quand elle est favorable ($n_{ij} = 1$ si $r_{ij} > M r_i$). Pour l'indicateur de charge de la dette, la position favorable de l'entreprise correspond à une note inférieure à la médiane ($n_{ij} = 1$ si $r_{ij} < M r_i$). En réalisant le cumul des notes ($N_j = \sum n_{ij}$), il est alors possible de distinguer cinq classes pour caractériser des niveaux différents de performance économique :

- "Très faible" : les quatre ratios sont inférieurs à la médiane du groupe [$N_j = 0$].
- "Faible" trois des quatre ratios sont inférieurs à la médiane du groupe [$N_j = 1$].
- "Moyenne" deux des quatre ratios sont inférieurs à la médiane du groupe [$N_j = 2$].
- "Élevée" un des quatre ratios est inférieur à la médiane du groupe [$N_j = 3$].
- "Très élevée" les quatre ratios sont supérieurs à la médiane du groupe [$N_j = 4$].

Les numéros d'identification des exploitations de l'échantillon constant 90, 91, 92, répartis dans les cinq classes de performance économique ont été mis en relation avec ceux de l'échantillon constant 91-93 pour mesurer l'effet différencié de la réforme sur les résultats d'exploitation des groupes constitués en fonction de leurs performances avant réforme. L'analyse porte sur 34 900 exploitations de l'OTEX « bovin, élevage et viande » soit 7 250 exploitations de moins que dans l'analyse sur le seul fichier constant 1991-1993.

NOTES

- [1] Contrairement aux études basées sur des observatoires locaux d'exploitations, notre approche sur des données nationales ne permet pas de prendre en considération les adaptations spécifiques aux différentes régions et systèmes techniques. Les évolutions moyennes que nous présentons, en fonction des classes de chargement et des classes de performances économiques, sont donc influencées par certains effets régionaux, d'où l'intérêt d'études plus ciblées.
- [2] Valeur de la production hors aides, hors intra-consommations, nette des achats d'animaux, et incluant les produits divers non financiers (agritourisme, etc...).
- [3] Le chargement herbivore (ou chargement technique classique) à la différence du facteur de densité PAC prend en considération l'ensemble des catégories animales (y compris les animaux non primables) et l'intégralité des superficies fourragères (y compris le maïs fourrage). Le facteur de densité est déterminé sur l'ensemble des exploitations de l'OTEX, à l'exception des élevages orientés uniquement vers la production de veaux de batterie, pour lesquels la notion de chargement n'a pas de sens. Il est estimé à partir des données disponibles dans le RICA, et moyennant certaines hypothèses (déclaration du maïs fourrage en SCOP, comptabilisation des bovins mâles primables à partir des effectifs des catégories inventoriées par le RICA). Le chargement « administratif » servant à l'attribution de la prime à l'herbe est différent des deux types précédents. Il prend en compte l'ensemble des herbivores présents (déclarés) à une date donnée, rapporté à la SFP « administrative », c'est à dire déclarée (avec le maïs et les céréales intra-consommées non primées).
- [4] Pour répartir les exploitations allaitantes de l'OTEX 42 (c'est-à-dire celles de plus de trois vaches allaitantes et de moins de trois vaches laitières, les catégories animales étant exprimées en effectif moyen) en deux systèmes techniques, nous utilisons une méthode de classification efficace compte tenu des informations dont nous disposons dans le RICA, mais discutable sur le plan scientifique. Sur l'échantillon RICA de 1991, les exploitations naisseurs et naisseurs-engraisseurs sont répertoriées pour moitié dans l'OTEX 42 et pour une autre moitié dans d'autres orientations.
- Naisseur-Engraisseur
- Bovins mâles de 1 à 2 ans >3 (effectif moyen)...ou
 - Génisses viande de plus de 2 ans >3 (effectif moyen)...ou
 - Bovins mâles de plus de 2 ans \geq 3 et Bovins mâles de 1 à 2 ans <3 et (Vaches < (10 x Bovins mâles > 2 ans)).
- Naisseur
- Bovins mâles de 1 à 2 ans < 3 et Génisses viande de plus de 2 ans < 3 et Bovins mâles de plus de 2 ans < 3... ou
 - Bovins mâles de plus de 2 ans \geq 3 et Bovins mâles de 1 à 2 ans <3 et (Vaches \geq (10 x Bovins mâles > 2 ans)).
- [5] L'analyse des modifications de types d'animaux produits au sein des exploitations reste délicate à appréhender à partir des seules données du RICA. Des approches plus fines mériteraient d'être conduites, pour mieux distinguer les évolutions qui résultent de l'augmentation du nombre d'animaux de celles spécifiques à l'allongement du temps de présence.